

Commune de FERE-CHAMPENOISE

PROCES VERBAL

de la

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice 19
Présents 16
Votants 17

DU 25 avril 2019

Secrétaire de séance : Paul REMY

M. le Maire ouvre la séance. Il présente les excuses de Monsieur CELLIER et Madame EGOT. Le pouvoir de C. CELLIER est annoncé.

Paul REMY est désigné comme secrétaire de séance.

M. Le Maire lit les délibérations et le procès-verbal du 28 mars dernier.

Celles-ci sont adoptés avec 16 voix. M. BRETON s'abstient car absent la dernière fois

Délibération modifiant le poste d'ingénieur créé en 2012

Délibération sur l'unité de méthanisation dans la Meuse

Béguinage solidaire : nous n'avons pas reçu la convention de partenariat avant la réunion. M. le Maire rappelle le concept du béguinage. La délibération est reportée.

Il y aura une commission pour les personnes intéressées au projet.

G. GORISSE dit qu'il faudra penser à intégrer les personnes âgées handicapées.

Adhésion au service de médecine professionnelle préventive

Avenant au marché « Chemin des Ouches », entreprise MARTINS TP

QUESTIONS DIVERSES

Le planning des élections européennes est complété.

Visite du Préfet à FC : la date arrêtée est le 15 mai au matin.

M. le Maire présentera FC, bourg rural et plusieurs points seront abordés : La Poste (mise en vente du bâtiment), un seul bureau pour tout le secteur et des horaires d'ouverture qui se réduisent ; Préculture dans le cadre de son projet d'agrandissement et son plan de formation, ...

Ste Catherine : M. le Maire souhaite que l'évènement ne meure pas et le redynamiser. Le but est d'avoir plus de commerçants, pour attirer plus de monde.

Faut-il garder l'organisation actuelle ?

J. PETIT dit que trouver des camelots pour le marché de Noël semble plus simple avec les produits locaux.

G. GORISSE dit il faut mettre des animations.

Il faudrait aussi créer un groupe Ste Catherine pour réunir les idées.

Doit-on rester avec MG ORGANISATION, en mettant un petit budget animation et communication ?
R. LEPAGE et S. PARENT disent qu'il faut appeler M. GAILLARD pour lui dire ce qu'on attend, qu'il y ait au moins 40 commerçants diversifiés – il n'y a pas de clause de résultat dans la convention actuelle-. S'il n'est pas d'accord alors on met un terme à la convention.

Représentation de FC dans la Com Com : on attend d'avoir les éléments de la CCSM par rapport à la répartition qui peut être pratiquée. L'avis du CM sera demandé à la prochaine réunion

Le 07 mai à 16h30, salle de réunion de la Mairie : réunion publique avec Annie COULON et Pascal DESAUTELS qui reviendront sur leur activité départementale.

Les Adjointes sont invités à faire un compte-rendu de leurs commissions et des dossiers qu'ils suivent :

J. PETIT

La chasse aux œufs de Pâques a été réussie

Des groupes musicaux ont été retenus pour la Fête de la Bière en septembre

Pour le 13 juillet, ce sera le même groupe que l'an dernier

R. LEPAGE

Suez fait les travaux pour conduire les eaux de nettoyage des réservoirs de sécurité incendie ; un compteur sera posé. P. REMY dit que l'installation d'un compteur est une bonne chose et permettra de vérifier les volumes mentionnés par Suez.

R. LEPAGE fait un point sur l'épandage de l'engrais au terrain de foot. Il dit la régénération n'a pas suffi et que le terrain n'est pas plat.

M. le Maire fait un point sur la réunion « sentiers de randonnées » qui a eu lieu avec L'AF et Mémoire Fertonne : l'AF ne souhaite pas signer la convention, mais nous avons l'obligation de faire signer une convention.

Il faut relancer Piste pour l'entretien des sentiers car les herbes sont hautes, pourtant un planning a été prévu.

G. GORISSE rapporte que des vignes ont été plantées sur le territoire de Fère.

P. BRETON demande si cela avance au niveau de la vente des bâtiments de la SEM : il lui est répondu que pour le moment rien n'est fait.

P. REMY fait part d'un comportement non-citoyen.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au jeudi 23 mai à 20h00.

La séance est levée à 21h25